



Séparation consentement mutuel, afin de ne pas divorcer

Par **SOSSUD**, le **07/05/2013 à 10:04**

Bonjour, je ne m'entend plus avec mon mari, mais on voudrait se séparer , tout en restant dans le même village, afin que notre enfant, puisse voir son papa et sa maman quand il le désire il n'y aurait pas non plus de changement d'école , ect ..).

Nous ne voulons pas divorcer, mais est ce que nous sommes obligés de passer par un avocat, (car je ne peux pas toucher l'aide juridictionnelle, car nos revenu de l'année précédente dépasse le seuil, malgré que nous avons beaucoup de crédits, assurances, mutuelle, et des retenus ..) N'y a t'il pas un moyen d'éviter de se "sur endêter" , j'ai des soucis de santé, et je ne peux pas travailler pour le moment je ne peux plus conduire, est ce que sans passer par un juge, je peux recevoir des aides de l'état (CAF), sans que mon mari soit obligé de subvenir a mes besoins, et est-il vrai, que l'on ne payent pas d'impôt cette année ?
Merci d'avance. Sos Sud .

Par **youris**, le **07/05/2013 à 13:20**

bjr,

vosre souhait est difficile à satisfaire car vous voulez les avantages du divorce sans divorcer. tant que vous n'êtes pas divorcés la communauté existe avec ses conséquences en particulier que vous n'aurez pas d'aide parce que vous n'êtes pas divorcés et que c'est à votre mari de vous aider.

il existe la procédure de séparation de corps mais ce sont les mêmes formalités que le divorce avec avocat obligatoire.

cdt

Par **Laure3**, le **07/05/2013 à 19:22**

Bonjour SOSSUD,

"est-il vrai que l'on ne paye pas d'impôt cette année ?"

C'est évidemment FAUX !

Par **SOSSUD**, le **07/05/2013** à **22:43**

Merci de votre réponse, nous cherchons a faire au mieux pour notre enfant, vu que ma maladie ne me permet ni de conduire, ni de trouver un travail (difficile dans un village d'environ 150 habitants, il n'y a pas de bus, et encore moins de gare) et vu que mon mari paye tous nos crédits, assurances obligatoires, mutuelle ... J'ai vu tout et n'importe quoi sur le net. Un grand grand merci.